

Contrôler les plantes envahissantes

La Ville de Cowansville invite les citoyens à participer l'éradication de certaines plantes nuisibles présentes sur son territoire.

Les plantes envahissantes et nuisibles à surveiller et à éradiquer :

Herbe à poux - *Ambrosia artemisiifolia*

Le contact de la plante ne provoque aucune réaction cutanée, mais les personnes aux prises avec des allergies saisonnières sont affectées par le pollen libéré par l'herbe à poux. Plus d'un million de Québécois souffrent du rhume des foins. Un plant peut produire à lui seul jusqu'à 60 000 graines susceptibles de produire de nouveaux plants. Elle pousse au soleil dans les zones habitées et industrialisées, dans les milieux ouverts lorsque le sol est dénudé.

Pour l'éliminer:

Arrachez manuellement les plants ou les tondre avant la floraison. Ne laissez pas le sol à nu et plantez des couvre-sol qui lui feront compétition



Source : Santé et services sociaux Québec

Herbe à puce - *Rhus radicans*

Cette plante rampante ou grimpante au feuillage lustré contient une sève vénéneuse qui peut provoquer une sévère inflammation de la peau. Même en hiver elle peut causer des démangeaisons si on la touche. L'herbe à puce croit généralement dans un sol sablonneux ou graveleux le long des routes, à proximité des zones boisées et dans des clairières.

Ses feuilles comportent trois folioles et celui du milieu est beaucoup plus long que les deux autres, les bords sont lisses ou dentés. Ses tiges ont l'apparence du bois et elle produit des fleurs blanc-jaunâtre au milieu de l'été.

Pour l'éliminer:

Les tiges et les racines des plants doivent être détruites et le sol travaillé fréquemment. Il ne faut surtout pas brûler la plante qui pourrait émettre des toxines lors de la combustion. Évitez tout contact avec la peau. Portez des gants et des vêtements longs si vous devez travailler à proximité de la plante ou si vous devez la manipuler.



Source : pêche et océan canada

Renouée japonaise - *fallopia japonica*

Bien que son contact ne présente aucun danger cutané ou respiratoire, la renouée japonaise figure parmi les 100 espèces les plus envahissantes de la planète. En plus de ne pas avoir d'ennemi naturel, elle empêche les autres plantes de pousser en libérant dans le sol une toxine qui inhibe leur développement. Sa propagation est fulgurante; elle se reproduit à partir de minuscules tiges qui peuvent être en dormance pendant 10 ans dans le sol. On la reconnaît par ses tiges rouges violacées semblables à du bambou. Elle possède des feuilles dont la base est carrée et le bout en pointe. La plante mesure de 2 à 10 pieds et on la retrouve souvent en bordure de cours d'eau.

Pour l'éliminer:

Évitez de la couper puisque les fragments pourraient la propager. Pour vous en débarrasser, arrachez la en vous assurant de retirer l'ensemble du plant, tiges, inflorescences, rizhomes. Ne la jetez surtout pas au compost ou dans la nature, mais détruisez là en la séchant au soleil ou en la brûlant. Remplacer la rapidement par d'autres espèces pour éviter une nouvelle implantation. Portez une attention particulière près des plans d'eau.

